

Le français suit

CARL AI Digest #2: Legal Frameworks and Legislation

This is the second of a series of email digests prepared for CARL members by CARL's VPO for AI, Janice Kung.

Here, we highlight key legal frameworks and legislation concerning generative AI. This digest provides an overview of the current landscape of copyright and generative AI regulations. It highlights Canada's fragmented regulatory approach compared to the more defined legal frameworks in the EU and UK, examples of AI-related litigation, CARL advocacy work, and implications for universities and libraries.

WHERE CANADA IS CURRENTLY

[Canada's Artificial Intelligence and Data Act \(AIDA\)](#) regulates high-impact AI systems similar to the EU's risk-based approach. AIDA was originally introduced as part of Bill C-27 in 2022 but its progress has been stalled.

While AIDA passed a second reading, [it was terminated](#) when Parliament was prorogued ahead of the 2025 federal election. With AIDA off the table for now, Canada [lacks a binding federal AI regulation](#). Instead, regulatory coverage remains fragmented across voluntary guidelines and older legislation including the [Voluntary Code of Conduct on the Responsible Development and Management of Advanced Generative AI Systems](#) (Sept 2023) and existing data privacy and human rights laws.

The Minister of Artificial Intelligence and Digital Innovation is a newly created cabinet position to advance digital innovation and AI strategy while maintaining a commitment to privacy. The Prime Minister appointed Evan Solomon to this position; it is not clear if new legislation will be forthcoming. Minister Solomon recently announced a new [AI Strategy Task Force](#) and consultation to "...generate bold, pragmatic and actionable recommendations to guide Canada's next AI strategy. This strategy will accelerate the development of nation-building AI and data infrastructure, drive economy-wide adoption and help build the strongest economy in the G7."

[What We Heard Report: Consultations on AI Compute](#) (Nov 2024)

This Government of Canada report is about capacity building and recognizes the barriers in policy development. One of the overarching findings is to prioritize “compliance with regulations to protect sensitive information.”

LEGAL FRAMEWORKS OUTSIDE OF CANADA

[The European Union’s AI Act](#)

The EU AI Act is the first legal framework on AI worldwide. “The AI Act sets out a clear set of risk-based rules for AI developers and deployers regarding specific uses of AI.”

[UK’s AI Regulatory Framework](#)

The UK government published a White Paper in March 2023 titled [“A pro-innovation approach to AI regulation.”](#) It establishes a principles-based framework focused on five key areas: safety, security and robustness; appropriate transparency and explainability; fairness; accountability and governance; and contestability and redress. The framework aims to be adaptable and proportionate, leveraging the expertise of existing regulators rather than creating a new, rigid legislative body. ([summary article](#))

Current Regulatory Landscape in the US

Under the Trump Administration, the U.S. House introduced the "One Big Beautiful Bill" in May 2025. This bill contained a provision that would ban state and local governments from enforcing any laws or regulations pertaining to AI systems for a period of ten years. However, on July 1, 2025, the Senate voted 99-1 to remove the 10-year ban on state and local AI regulation. Currently, there is no national AI legislation in the US but states are able to enforce their own AI regulations (e.g. [Colorado AI Act](#), [California passed more than 30 bills](#)).

Other developed countries including [Australia](#) and [New Zealand](#) currently do not have AI legislations in place but consultation is under way to determine whether to mandate these requirements via existing laws or through new frameworks.

GENERATIVE AI-RELATED LAWSUITS

- [Anthropic agrees to pay \\$1.5B US to settle author class action over AI training](#) (Sept 2025)

Note: only the illegally obtained content was subject to a charge in this case;

the court decided that the legally obtained content was a fair use under US law.

- [Generative AI Lawsuits Timeline: Legal Cases vs. OpenAI, Microsoft, Anthropic, Nvidia, Perplexity, Intel and More](#) (Sept 2025)
- [DAIL: the Database of AI Litigation](#)
- [AI Copyright Wars - Master List](#)

CARL ADVOCACY WORK

CARL has worked with the Canadian Federation of Library Associations on some submissions. CARL AI materials often align with a group of Intellectual Property scholars who submit as a group, many of whom teach at CARL institutions.

The following list represents all CARL AI-related submissions:

- [CARL AI Compute submission](#) (2024)
- [CARL response to the Consultation on Copyright in the Age of Generative AI](#) (2023)
- [CARL Primer on Generative AI](#) (2023) - Policy and Regulation on page 12.
- [CFLA-CARL Modern Copyright Framework for AI & Internet of Things](#) (2021)

SOME IMPLICATIONS FOR UNIVERSITIES, LIBRARIES, & CARL

The current regulatory AI climate in Canada has significant and ongoing implications for Canadian universities and academic libraries. While a lack of binding federal law may seem to create a void, it has in fact placed the onus on these institutions to develop their own policies and practices. In line with AIDA's principles, libraries should be transparent with users about when and how AI is being used in library services, from search algorithms to personalized recommendations. Carleton University provides a good example of demonstrating AI transparency through their [AI/ML Roadmap](#).

Special thanks to **Katherine McColgan** (Manager, Administration and Programs Public Policy and Advocacy), **Stephanie Savage** (VPO Copyright), **Mark Swartz** (VPO Open Science), and **Rowena Wake** (VPO Digital Access Policy) for contributing to this digest.

Bulletin sur l'IA n° 2 de l'ABRC : Cadres juridiques et législation

Voici le deuxième d'une série de bulletins électroniques préparés pour les membres de l'ABRC par Janice Kung, API de l'ABRC chargée de l'IA.

Nous y mettons en lumière les principaux cadres juridiques et législatifs concernant l'IA générative. Ce bulletin donne un aperçu de la situation actuelle en matière de droit d'auteur et de réglementation de l'IA générative. Il met en évidence l'approche réglementaire fragmentée du Canada par rapport aux cadres juridiques plus définis de l'UE et du Royaume-Uni, donne des exemples de litiges liés à l'IA, présente le travail de défense des intérêts de l'ABRC et décrit les implications pour les universités et les bibliothèques.

LA SITUATION ACTUELLE AU CANADA

La [Loi canadienne sur l'intelligence artificielle et les données](#) (LIAD) réglemente les systèmes d'IA à fort impact, à l'instar de l'approche fondée sur les risques adoptée par l'UE. La LIAD a été initialement présentée dans le cadre du projet de loi C-27 en 2022, mais son adoption a été bloquée.

Bien que la LIAD ait été adoptée en deuxième lecture, [elle a été abandonnée](#) lorsque le Parlement a été prorogé avant les élections fédérales de 2025. La LIAD étant pour l'instant en suspens, le Canada [ne dispose pas d'une réglementation fédérale contraignante en matière d'IA](#). Au lieu de cela, la couverture réglementaire reste fragmentée entre des recommandations volontaires et des législations plus anciennes, notamment le [Code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsables des systèmes d'IA générative avancés](#) (septembre 2023) et les lois existantes sur la confidentialité des données et les droits de l'homme.

Le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique est un poste ministériel nouvellement créé pour faire progresser l'innovation numérique et la stratégie d'IA tout en maintenant un engagement envers la protection de la vie privée. Le premier ministre a nommé Evan Solomon à ce poste; il n'est pas clair si une nouvelle législation sera adoptée. Le ministre Solomon a annoncé récemment la création d'un nouveau [Groupe de travail sur la stratégie en matière d'IA](#) qui « donneront lieu à des recommandations audacieuses, pragmatiques et réalisables pour orienter l'élaboration de la prochaine stratégie canadienne en matière d'IA. La stratégie accélérera le développement d'une infrastructure de données et d'IA

propice à l'édification nationale, favorisera son adoption dans tous les secteurs de l'économie et aidera à bâtir l'économie la plus forte du G7. »

Rapport « Ce que nous avons entendu » Consultations sur la puissance de calcul pour l'IA (novembre 2024)

Ce rapport du gouvernement canadien porte sur le renforcement des capacités et reconnaît les obstacles à l'élaboration de politiques. L'une des conclusions générales est de donner la priorité au « respect des réglementations visant à protéger les informations sensibles ».

CADRES JURIDIQUES EN DEHORS DU CANADA

Législation sur l'IA de l'Union européenne

La législation sur l'IA de l'UE est le premier cadre juridique au monde consacré à l'IA. « La législation sur l'IA établit un ensemble clair de règles fondées sur les risques pour les développeurs et les déployeurs d'IA en ce qui concerne les utilisations spécifiques de l'IA. »

Cadre réglementaire britannique en matière d'IA (en anglais)

En mars 2023, le gouvernement britannique a publié un livre blanc intitulé « **A pro-innovation approach to AI regulation** » (en anglais). Ce document établit un cadre fondé sur des principes et axé sur cinq domaines clés : la sûreté, la sécurité et la robustesse ; la transparence et l'explicabilité appropriées ; l'équité ; la responsabilité et la gouvernance ; et la contestabilité et la réparation. Ce cadre se veut adaptable et proportionné, tirant parti de l'expertise des régulateurs existants plutôt que de créer un nouvel organisme législatif rigide. ([article de synthèse](#), en anglais)

Situation réglementaire actuel aux États-Unis

Sous l'administration Trump, la Chambre des représentants des États-Unis a présenté en mai 2025 le « One Big Beautiful Bill ». Ce projet de loi contenait une disposition qui interdisait aux gouvernements des États et aux collectivités locales d'appliquer toute loi ou réglementation relative aux systèmes d'IA pendant une période de dix ans. Cependant, le 1er juillet 2025, le Sénat a voté à 99 voix contre 1 la suppression de l'interdiction de 10 ans sur la réglementation de l'IA au niveau des États et des collectivités locales. Actuellement, il n'existe pas de législation nationale sur l'IA aux États-Unis, mais les États peuvent appliquer leurs propres réglementations en matière d'IA (par exemple, [la loi sur l'IA du Colorado](#), [la Californie a adopté plus de 30 projets de loi](#)).

D'autres pays développés, dont l'[Australie](#) et la [Nouvelle-Zélande](#), ne disposent actuellement d'aucune législation en matière d'IA, mais des consultations sont en cours afin de déterminer s'il convient d'imposer ces exigences par le biais des lois existantes ou de nouveaux cadres réglementaires.

PROCÈS LIÉS À L'IA GÉNÉRATIVE

- [Anthropic agrees to pay \\$1.5B US to settle author class action over AI training](#) (sept 2025)
Note : dans cette affaire, seules les œuvres obtenues illégalement ont fait l'objet de poursuites ; le tribunal a estimé que les œuvres obtenues légalement relevaient du fair use au sens de la législation américaine.
- [Generative AI Lawsuits Timeline: Legal Cases vs. OpenAI, Microsoft, Anthropic, Nvidia, Perplexity, Intel and More](#) (sept 2025)
- [DAIL: the Database of AI Litigation](#)
- [AI Copyright Wars - Master List](#)

TRAVAIL DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ABRC

L'ABRC a collaboré avec la Fédération canadienne des associations de bibliothèques à la rédaction de certaines soumissions. Les documents de l'ABRC sur l'IA s'alignent souvent sur ceux d'un groupe de chercheurs en propriété intellectuelle qui soumettent des propositions en tant que groupe, dont beaucoup enseignent dans des établissements membres de l'ABRC.

La liste suivante répertorie toutes les soumissions liées à l'IA de l'ABRC :

- [CARL AI Compute submission](#) (2024 – en anglais seulement)
- [Réponse de l'ABRC à la consultation sur le droit d'auteur à l'ère de l'IA générative](#) (décembre 2023 – anglais seulement)
- [Intelligence artificielle générative – Une brève introduction pour les établissements de l'ABRC](#) (2023) - Politique et réglementation à la page 12.
- [Mémoire de la FCAB et l'ABRC sur un cadre moderne du droit d'auteur pour l'intelligence artificielle et l'Internet des objets](#) (2021 – en anglais seulement)

QUELQUES IMPLICATIONS POUR LES UNIVERSITÉS, LES BIBLIOTHÈQUES ET L'ABRC

Le climat réglementaire actuel en matière d'IA au Canada a des implications importantes et continues pour les universités et les bibliothèques universitaires

canadiennes. Si l'absence de loi fédérale contraignante peut sembler créer un vide, elle a en fait imposé à ces institutions la responsabilité d'élaborer leurs propres politiques et pratiques. Conformément aux principes de la LIAD, les bibliothèques devraient faire preuve de transparence envers les utilisateurs quant au moment et à la manière dont l'IA est utilisée dans les services de bibliothèque, qu'il s'agisse d'algorithmes de recherche ou de recommandations personnalisées. L'université Carleton offre un bon exemple de transparence en matière d'IA grâce à sa [feuille de route AI/ML](#) (en anglais)..

Nous remercions tout particulièrement **Katherine McColgan** (directrice, Administration et programmes, Politiques publiques et défense des intérêts), **Stephanie Savage** (API, Droits d'auteur), **Mark Swartz** (API, Science ouverte) et **Rowena Wake** (API, Politique d'accès numérique) pour leur contribution à ce bulletin.